

Boucle entre Loire et Coteaux à Champtoceaux



Visorando



Randonnée n°34839141

Une randonnée proposée par Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire

Prenez de la hauteur pour accéder à l'une des plus belles vues sur la Loire. Découvrez cette jolie promenade mêlant à la fois un patrimoine remarquable avec des vestiges anciens et de très beaux panoramas sur les hauteurs du coteau. Vous arpenterez également à travers des chemins boisés et le long de la Loire en passant par le GR®3.

Durée :	3h40	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11,27 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	157 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	157 m	Commune :	Champtoceaux (49270)
Point haut :	82 m		
Point bas :	4 m		



Description

Depuis Ancenis, prendre la D763 en direction de Vallet. La quitter à Liré pour prendre la D751 jusqu'à Orée d'Anjou. Se garer au niveau du parking de l'office de tourisme.

(D/A) Partir par le chemin à gauche de l'office du tourisme et longer l'Église Sainte-Marie-Madeleine qui se trouvera sur la gauche. Rejoindre la Rue Hippolyte Maindron.

(1) Prendre à droite, puis suivre l'allée jouxtant la mairie annexe de Champtoceaux avant de traverser une rue, en empruntant le passage piétons. Arriver aux vestiges de la citadelle.

(2) Filer à droite sur le Chemin du Port Neuf, longer le cimetière et, au bout de ce chemin, traverser la D751 **avec prudence**.

(3) Prendre le chemin en face et le suivre, sur 150 m, avant d'obliquer à gauche pour prendre le Sentier Orée d'Anjou. Dépasser le Moulin Pendu.

(4) Passer par le parking de l'exposition Photofolies, puis prendre à droite de la Ginguette les Folies d'Orée. Arriver au pont de la D751C.

(5) Passer en dessous de la D751C et faire un gauche/droite, puis continuer tout droit (ne pas se soucier des sentiers qui vont à droite ou à gauche). Continuer jusqu'à un franc coude qui part sur la gauche. Filer tout droit en arrivant au chemin et passer devant un lac appelé la Bridonnière qui se situera sur la droite. Tomber sur un carrefour peu après l'étang.

(6) Partir, tout de suite, sur la gauche et longer le Boire de la Bridonnière, sur un peu moins de 300 m, jusqu'à la Basse Jagottière (bâtisse suivante). Prendre à droite et filer à travers les vignes pour arriver sur la D751.

(7) Traverser la route, **prudemment**, pour aller sur l'autre rive et effectuer un droite/gauche. Continuer tout droit sur la route jusqu'à ce qu'elle se transforme en piste. Puis, à la fin de cette dernière, partir à gauche. À l'intersection en T, bifurquer sur la gauche et partir sur ce chemin pendant 200m, puis de nouveau à gauche jusqu'au lieu-dit La Gourdonnière. Au lieu-dit, partir sur le premier passage à gauche, puis prendre le premier chemin à droite et parcourir environ 600 m, en gardant cette direction. Ignorer un chemin à gauche pour tomber sur un second carrefour (Chemin du Voinard).

(8) Bifurquer à droite. Garder deux fois la gauche pour traverser la Rue Jean

Points de passages

- D/A Parking le Champalud**
N 47.338814° / O 1.266018° - alt. 64 m - km 0
- 1 Rue Hippolyte Maindron**
N 47.337376° / O 1.265926° - alt. 73 m - km 0.16
- 2 Vestiges de la citadelle**
N 47.337376° / O 1.268039° - alt. 71 m - km 0.32
- 3 D751 - Loire (fleuve)**
N 47.338901° / O 1.269081° - alt. 42 m - km 0.59
- 4 Loire - Moulin Pendu**
N 47.339196° / O 1.274085° - alt. 16 m - km 1.3
- 5 Pont de la D751C - Voinard (cours d'eau) - Affluent de la Loire**
N 47.338877° / O 1.277976° - alt. 7 m - km 1.62
- 6 la Bridonnière - Chapelle Sainte-Anne (La Bridonnière)**
N 47.332006° / O 1.291487° - alt. 16 m - km 3.61
- 7 D751**
N 47.331532° / O 1.28505° - alt. 59 m - km 4.4
- 8 Chemin du Voinard**
N 47.33585° / O 1.269587° - alt. 63 m - km 6.94
- 9 Rue d'Anjou**
N 47.333733° / O 1.25736° - alt. 78 m - km 8.04
- 10 Route du Haut Quartron**
N 47.331305° / O 1.249859° - alt. 77 m - km 8.74
- 11 D751**
N 47.338024° / O 1.248971° - alt. 23 m - km 9.53
- 12 Panorama du Champalud**
N 47.339713° / O 1.261737° - alt. 14 m - km 10.61
- D/A Parking du Champalud**
N 47.338828° / O 1.265999° - alt. 64 m - km 11.27

V et prendre, en face, la Rue du Petit Saint-Jean. À son terminus, continuer toujours tout droit sur la Rue du Champ de Bataille, puis prendre la première à gauche. Le chemin passe entre les habitations. À son terminus, partir à droite pour rejoindre une ruelle, puis l'Avenue d'Anjou.

(9) Continuer tout droit sur la Rue de la Gagnerie et, au bout de la rue, continuer sur le sentier puis bifurquer à droite sur 60 m et tourner à gauche. Aller jusqu'à l'intersection en T pour tomber sur la route du Haut Quartron.

(10) Prendre à gauche vers le moulin historique. Ignorer un premier croisement pour tomber sur un deuxième, partir à gauche et longer jusqu'à la D751.

(11) À cette intersection, traverser **prudemment** et continuer ce chemin en restant bien à gauche. Longer le GR® 3 qui offre de très beaux points de vue le long de la Patache. Continuer après ce village pour tomber sur un carrefour et son panorama.

(12) Aller à gauche pour revenir sur la D751. Partir à droite et contourner le skatepark et la piscine. Continuer en longeant les hauteurs du Champalud où il est possible d'admirer la vue, puis de revenir au parking le Champalud, en gardant la gauche (D/A).

Informations pratiques

A proximité

(2) [Vestiges de la Citadelle](#) : ancienne ville fortifiée, la Citadelle de Châteaueaux fut détruite en 1420 par Jean V, duc de Bretagne. Il reste comme vestiges les 2 tours d'entrée et les ruines de l'ancienne place forte. À l'époque, la citadelle représentait 2.5 fois la surface de la citadelle de Carcassonne.

(4) [Moulin Pendu](#) : classé Monument historique, cet édifice des XIIIème et XIVème siècles a été quelques temps identifié, à tort, comme péage fluvial. Il s'agit en fait d'un moulin à eau. Sous les arbres en ogive, étaient suspendues des roues à aubes qui entraînaient des meules à l'étage, ces roues étaient réglables selon le niveau de la Loire, d'où le nom du moulin pendu.

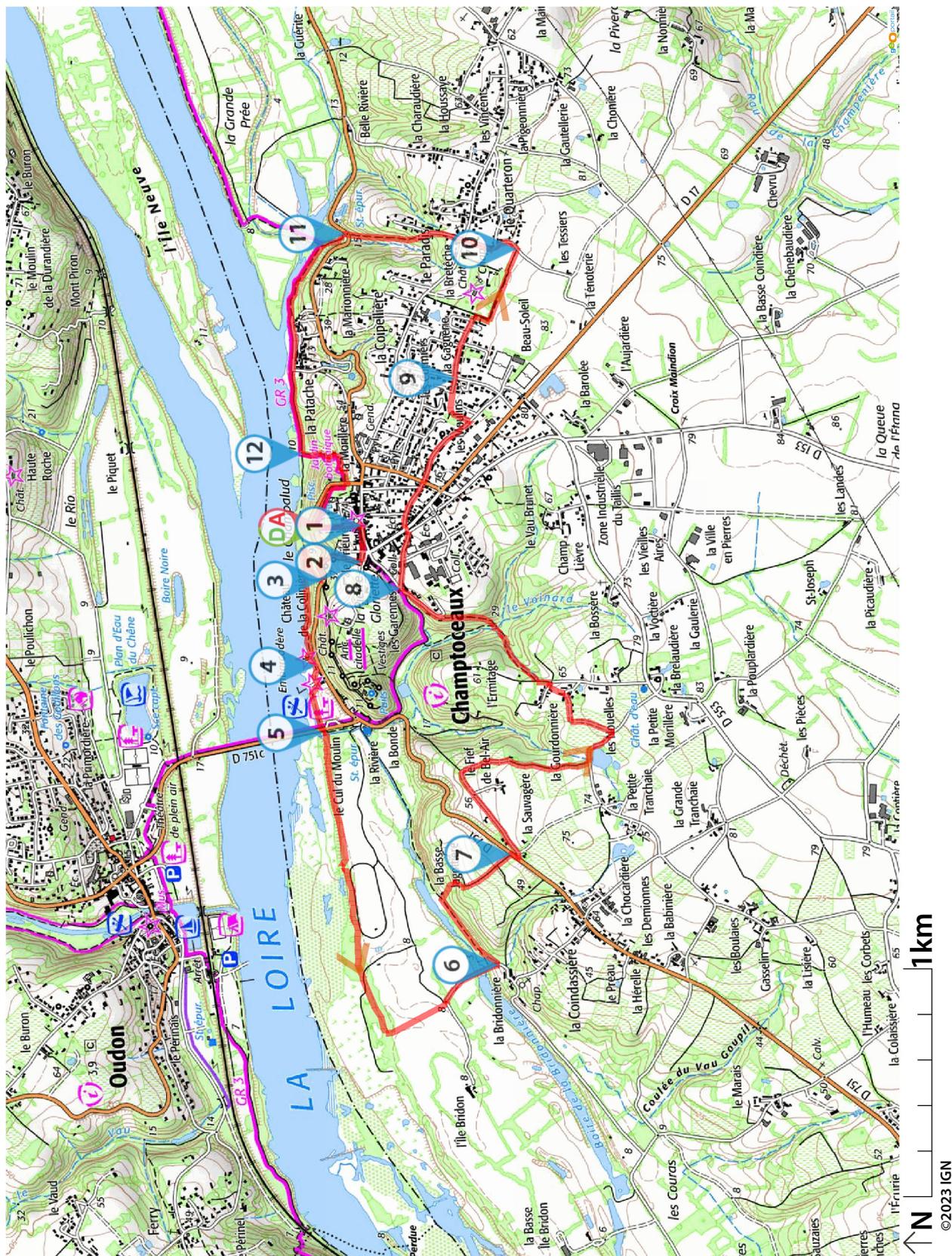
(11) [Bord de Loire GR® 3 \(village de la Patache\)](#) : anciennement appelé "Port -Hamelin", ce petit village de pêcheurs et de mariniers, est appelé aujourd'hui "La Patache", du nom du vieux bateau désaffecté qui y était amarré et qui servait de bureau de douane pour la surveillance du fleuve et le transport de marchandises qui y était jadis installé.

(12) [Panorama du Champaludeaux](#). : Site classé exceptionnel dominant la Loire de 70m depuis les hauteurs de Champtoceaux. Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-entre-loire-et-coteaux-a-champtoc/>

En savoir plus : Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire - BEAUPREAU-EN-MAUGES

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.